

# Somme Numérique

## Procès-verbal – COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à 17h30, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 22 janvier 2024, s'est réuni dans la salle de réunion de Somme numérique à Amiens et par téléconférence conformément à loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration. La séance est présidée par M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme numérique.

### Ouverture de la séance

- 1 - Constat du quorum – « le Comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses délégués en exercice, sont présents ou représentés » (cf. article 13 du règlement intérieur)
- 2 – Pouvoirs (aucun membre ne peut disposer de plus d'un pouvoir de vote).
- 3 - Désignation du secrétaire de séance
- 4 – Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023

Composition du Comité syndical et répartition des voix (article 7 des statuts) :

- Le Département de la Somme désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Amiens Métropole désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Les EPCI de moins de 30 000 habitants désignent 2 délégués qui disposent chacun d'une voix
- Les EPCI de 30 000 à 50 000 habitants désignent 3 délégués qui disposent chacun d'une voix ;
- Les EPCI de plus de 50 000 habitants désignent 4 délégués.

Les statuts ne prévoient pas la désignation de suppléant.

Tenant compte de ces éléments, nous comptabilisons 104 voix pour la totalité des délégués.

1 - Constat du quorum : « Le Comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses délégués en exercice, sont présents ou représentés » (cf. article 13 du règlement intérieur). Pour cette séance, le comité syndical est constitué de 18 élus présents et 8 délégués représentés, soit un total de 56 voix.

2 – Pouvoirs (aucun membre ne peut disposer de plus d'un pouvoir de vote) : ils sont listés dans les tableaux ci-dessous.

3 - Désignation du secrétaire de séance du jour : Monsieur Laurent PARSIS

## Somme Numérique

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024



ID : 080-258004365-20240129-240129\_CS\_PV-DE

	Présents	Pouvoirs	Voix
1	M. HAZARD		1
2	M. MAROTTE		1
3	M. BEAUMONT		1
4	M. LEFEBVRE		1
5	M. DEMARCY	Mme LEMAIRE	2
6	M. DEBEUGNY	M. WALIGORA	2
7	M. DELFOSSE	Mme POUPART	2
8	M. VARLET	M. DECLE	7
9	M. PARSIS	M. GORRIEZ	2
10	Mme DELETRE	M. GEST	12

	Présents en téléconférence	Pouvoirs	Voix
1	M. DE MONCLIN		1
2	M. BEAUFILS		1
3	Mme DE WAZIERS		1
4	M. DEFRANCE	M. MAILLE	2
5	Mme HEROUART		6
6	M. DE JENLIS		6
7	Mme MAILLE-BARBARE	M. PAYEN	7
8	M. THUEUX		1

	Excusé
1	Mme PINON
2	Mme ROY
3	M. FOUCAULT
4	M. PENAUD
5	M. BIHET
6	Mme LHOMME
7	M. FAUVET
8	M. FOURNIER
9	Mme LEMAIRE
10	M. WALIGORA
11	Mme POUPART
12	M. DECLE
13	M. FRION

14	M. JACOB
15	M. LECOMTE
16	M. VASSENT
17	M. HECQUET
18	M. TRABOUILLET
19	M. LEBRUN
20	M. MASSET
21	M. BLOCKLET
22	M. DURIEUX
23	M. JACQUES
24	M. DONA
25	M. GORRIEZ
26	M. GEST
27	M. MAILLE
28	M. PAYEN
29	M. SAINTYVES

## Discours d'ouverture du Président

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues

En premier lieu, je tiens à vous souhaiter à tous et toutes une très bonne année. Que cette année vous apporte santé, bonheur et succès dans tous vos projets.

Aux élus du comité syndical, je tiens à exprimer ma gratitude pour votre dévouement et votre engagement envers notre collectivité.

Votre travail et votre détermination ont été essentiels à nos succès de l'année dernière.

Je suis impatient de commencer à construire ensemble cette nouvelle année.

Aujourd'hui, l'ordre du jour est consacré au débat d'orientations budgétaires de cette année 2024.

Il me semble important de poser les grandes lignes que nous souhaitons porter dans les 11 prochains mois :

- Garantir le très haut débit partout et pour tous
- Sécuriser les infrastructures et services
- Dynamiser la transformation numérique des collectivités
- Accompagner les usagers par l'inclusion et l'accessibilité

Pour cette année 2024, je vous propose de décliner ces objectifs au travers de 6 grandes lignes stratégiques :

- 1. Objectif 100% FTTH** : Il s'agit ici principalement d'assurer la fin du grand déploiement pour la fin d'année 2024 avec 26 000 prises restantes à livrer à notre délégataire (hors blocages externes). Nous savons que nous sommes attendus à ce sujet.
- 2. Territoire connecté et durable** : Nous avons recensé de vrais besoins pour le territoire au travers d'un sujet qui peut paraître encore technique ou abstrait. Le syndicat mixte a toute légitimité pour apporter cette offre de service, en utilisant les infrastructures du réseau de fibre optique et du centre d'hébergement de données.
- 3. Transformation numérique du secteur public local** : le syndicat mixte s'est imposé en tiers de confiance auprès des collectivités. La mutualisation, le respecter les réglementations, mais également pour l'accompagnement des agents doivent répondre aux nouvelles attentes des usagers des services publics.
- 4. Inclusion numérique et accessibilité grand public** : le syndicat mixte devient acteur d'une démarche territoriale dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble, pour rassembler et coordonner les acteurs de l'inclusion numérique, en collaboration avec la Préfecture, les Assembleurs, le Département de la Somme, le CCAS d'Amiens et toutes les autres structures qui portent des actions d'inclusion numérique.
- 5. Résilience des services et sécurité informatique** : ce sujet est central et mérite une attention particulière au regard des risques majeurs encourus par les collectivités en cas de perte et d'indisponibilité de leurs données.

- 6. Sécurisation des infrastructures** : dans le même ordre d'idées, les usages et les flux de données qui transitent sur nos infrastructures nécessitent toute notre expertise pour les sécuriser.

Nous allons ainsi décliner les différentes actions proposées pour chaque thématique et je serai particulièrement attentif à vos avis et remarques sur l'ensemble des sujets.

# Délibération

## 1. Débat d'orientations budgétaires 2024

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de l'établissement et d'informer sur sa situation, sur la base d'un rapport détaillé joint au présent procès-verbal.



### Aménagement numérique du territoire

#### Infrastructures et usages numériques

Quels enjeux et défis à relever pour le territoire et ses habitants ?

Garantir le très haut débit partout et pour tous	Sécuriser les infrastructures et services	Dynamiser la transformation numérique des collectivités	Accompagner les usages par l'inclusion et l'accessibilité
--	---	---	---



#### Les grandes orientations envisagées pour 2024 couvrent les domaines suivants :

- 1 . Objectif 100% Ftth – Complétude Et Qualité Des Raccordements
- 2 . Territoires Connectés Et Durables
3. Transformation Numérique Du Secteur Public Local
4. Inclusion Numérique Et Accessibilité Grand Public
5. Résilience Des Services – Sécurité Informatique
6. Sécurisation Des Infrastructures

Les enjeux et actions ciblées pour 2024 sur chacun de ces domaines sont présentés aux élus.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical approuvent le débat d'orientations budgétaires 2024.

**Adoptée l'unanimité**

## Information du Président

- **Décision du Bureau en date du 11/12/2023**
  - Attribution du marché « Acquisition et maintenance de matériel bureautique – Imprimantes et copieurs et services associés », suite à la décision de la commission d'appel d'offres du 11/12/2023, aux sociétés SHARP, KOESIO et THOSIBA.
  - Avenant n°1 au lot 3 de l'accord-cadre « Fourniture de services de communications électroniques pour le groupement de commandes coordonné par Somme Numérique » – Modification du Bordereau des prix unitaires.
  - Avenant n°1 au lot 6 de l'accord-cadre « Fourniture de services de communications électroniques pour le groupement de commandes coordonné par Somme Numérique » – Modification du Bordereau des prix unitaires.
  
- **Décision du Bureau en date du 15/01/2024**
  - Attribution du marché Maintenance multi-technique, suite à la décision de la commission d'appel d'offres du 15/01/2024 à la société SPIE.
  
- **Aménagement des locaux du syndicat mixte Somme Numérique**
  - Réception des travaux – décembre 2023 en dehors de la partie « climatisation » prévue pour avril 2024 suite à une remise en concurrence du lot en raison d'une déclaration d'infructuosité.
  - Déménagement des agents de Somme Numérique – 11/12 décembre 2023.

## Liste des délibérations examinées par le Comité syndical

### 1. Débat d'orientations budgétaires

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18H30.